

— LA —
SEMAINE RELIGIEUSE
 — DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III La langue française au Canada. — IV Courtes réponses à diverses consultations. — V Sœurs de la Miséricorde : cérémonies religieuses. — VI Apostolat de la prière. — VII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 11 décembre

On annonce :

Les quatre-temps ;

Les antiennes " O " de l'Avent, samedi ;

La neuvaine de Noël, vendredi (1) ;

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 11 décembre

Office du IIIe dim. de l'Avent, *semi-double* (privilegié contre les offices de 2e cl.) ; mém. de S. Damase et de l'Oct. de l'Immaculée-Conception ; préf. de la Ste Vierge. — Vêpres du dim. ; mém. de l'Oct. de l'Immaculée-Conception et de S. Damase.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 18 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 12 déc., saint Constant ; du 13 déc., sainte Lucie ; du 16 déc., saint Eusèbe.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 21 déc., saint Thomas (Lefebvre).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 23 déc., sainte Victoire.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 13 déc., sainte Lucie (Disraëli).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 16 déc., saint Eusèbe (Staufold) ; du 21 déc., saint Thomas ; du 23 déc., sainte Victoire.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 17 déc., saint Lazare.

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 21 déc., saint Thomas.

J. S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants (du 16 décembre au 1er janvier inclusivement). Ceux qui portent le scapulaire bleu peuvent gagner deux indulgences plénières, l'une le 1er jour (le 16), l'autre le dernier jour de la neuvaine (le 24), moyennant confesson, communion, visite et prière.